

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
<b>CHAMPIONNATS DU MONDE DE WORLD ATHLETICS</b>	Athlètes participants admissibles	Économie	COL		COL		Période maximale : 13 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	COL
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 13 nuitées		
	Athlètes neutres autorisés	À leur discrétion	Athlète		COL		Période maximale : 13 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement	Selon la fonction du délégué	Période maximale : 4 nuitées avant la compétition	
			COL	COL	COL	COL			
Premier délégué du Congrès	Économie	s/o	COL	s/o	COL	Période maximale : 14 nuitées (sur la base d'une chambre individuelle)			

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
CHAMPIONNATS DU MONDE EN SALLE DE WORLD ATHLETICS	Athlètes sous quota (max 400)	Économie	COL		COL		Période maximale : 5 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	World Athletics
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 5 nuitées		
	Athlètes neutres autorisés	À leur discrétion	Athlète		COL		Période maximale : 5 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement	Selon la fonction du délégué		
			COL	COL	COL	COL	Période maximale : 4 nuitées avant la compétition		

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
<b>CHAMPIONNATS DU MONDE U20 DE WORLD ATHLETICS</b>	Athlètes sous quota (max 500)	Économie	WA		COL		Période maximale : 8 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	PAS de prime
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 8 nuitées		
	Athlètes neutres autorisés	À leur discrétion	Athlète		COL		Période maximale : 8 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement	Selon la fonction du délégué Période maximale : 4 nuitées avant la compétition		
			COL	100 % par le COL pour les vols en économie WA paie le coût supplémentaire	COL	COL			

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
				si la politique de classe affaires s'applique					
CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY DE WORLD ATHLETICS	Athlètes sous quota (max 300)	Économie	WA		COL		Période maximale : 3 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	World Athletics
	Champions continentaux (qui remplissent les conditions requises)	Économie	Compétitions individuelles : 100 % par WA		COL		Période maximale : 3 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)		
		Économie	Compétitions par équipes : 50 % WA et 50 % par la FM ou, si les conditions sont remplies, 100 % par WA		COL		Période maximale : 3 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	<p>Jusqu'à un maximum de quatre athlètes dans chaque course.</p> <p>La subvention de voyage sera augmentée à 100 % si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre minimum suivant d'équipes a concouru (avec quatre athlètes ayant marqué des points) dans l'épreuve correspondante aux Championnats continentaux :</li> <li>- Afrique : 11 équipes</li> <li>- Asie : 9 équipes</li> <li>- Europe : 10 équipes</li> <li>- NACAC : 6 équipes</li> </ul>	

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par	Hébergement en pension complète payé par	Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
						<ul style="list-style-type: none"> <li>- Océanie : 4 équipes</li> <li>- Amérique du Sud : 3 équipes</li> <li>- OU si l'équipe en question termine dans la première moitié du classement des Championnats du monde de cross-country de World Athletics.</li> </ul> <p>Si les champions ne sont pas engagés, le privilège ne sera pas étendu à la seconde place.</p> <p>Les Associations continentales concernées doivent envoyer les résultats de ces compétitions à World Athletics pour que l'avantage financier soit mis en œuvre.</p> <p>Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).</p>	
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA	WA	Période maximale : 3 nuitées		
	Athlètes neutres autorisés	À leur discrétion	Athlète	COL	Période maximale : 3 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)		

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
			Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement			
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	COL	100 % par le COL en économie  WA paie le coût supplémentaire si la politique de classe affaires s'applique.	COL	COL	Selon la fonction du délégué  Période maximale : 1 nuitée avant la compétition		
CHAMPIONNATS DU MONDE DE MARCHE PAR ÉQUIPES DE WORLD ATHLETICS	Athlètes sous quota (max 300)	Économie	50 % WA et 50 % FM		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	World Athletics
	Champions continentaux	Économie	Compétitions individuelles : 100 % WA		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)		
			Économie	Compétitions par équipes : 50 % WA et 50 % FM ou, si les		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par	Hébergement en pension complète payé par	Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
			conditions sont remplies, 100 % WA			<p>La subvention de voyage sera augmentée à 100 % si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre minimum suivant d'équipes a concouru (avec trois athlètes ayant marqué des points) dans l'épreuve correspondante aux Championnats continentaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Afrique : 5 équipes</li> <li>- Asie : 5 équipes</li> <li>- Europe : 5 équipes</li> <li>- NACAC : 4 équipes</li> <li>- Océanie : 3 équipes</li> <li>- Amérique du Sud : 3 équipes</li> </ul> </li> <li>- OU si l'équipe en question termine dans la première moitié du classement des Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics.</li> </ul> <p>Si les champions ne sont pas engagés, le privilège ne sera pas étendu à la seconde place.</p> <p>Les Associations continentales concernées doivent envoyer les résultats de ces compétitions à World Athletics pour que l'avantage financier soit mis en œuvre.</p> <p>Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre</p>	

**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
								individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 4 nuitées		
	Athlète neutre autorisé	À leur discrétion	Athlète		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement	Selon la fonction du délégué	Période maximale : 3 nuits avant la compétition	
WA			WA	COL	COL				
<b>CHAMPIONNATS DU MONDE DE COURSE SUR ROUTE DE WORLD ATHLETICS</b>	Athlètes sous quota (max <b>164</b> )	Économie	50 % WA <u>et</u> 50 % FM		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	World Athletics



**C1.2 Règlement de la Série mondiale**  
**Annexe 2 - Voyages, hébergement et primes de compétition**

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE	Partie prenante	Politique de voyage	Voyage payé par		Hébergement en pension complète payé par		Nombre maximum de nuitées incluses pendant la période de l'événement	Commentaires / Conditions supplémentaires	Prime est versée par
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 4 nuitées	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	
	Athlètes neutres autorisés	À leur discrétion	Athlète		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)		
	Délégués et officiels	Classe économique pour tout vol sans escale jusqu'à 2 500 kilomètres ; classe affaires pour 2 501 kilomètres et plus	Visite de terrain	Événement	Visite de terrain	Événement	Selon la fonction du délégué		
COL			COL	COL	COL	Période maximale : de 4 jours avant la compétition jusqu'à un jour après			
<b>RELAIS MONDIAUX DE WORLD ATHLETICS</b>	<b>Athlètes sous quota (max 320)</b>	Économie	COL		COL		Période maximale : 4 nuitées (sur la base d'une chambre « twin »)	Un supplément sera facturé pour l'occupation d'une chambre individuelle. Si le COL n'est pas en mesure d'héberger un athlète ou un officiel dans une chambre « twin » comme le demande la FM, et doit l'héberger dans une chambre individuelle, il ne facturera pas la différence de tarif à la FM (chambre individuelle forcée).	COL
	Équipe des athlètes réfugiés	Économie	WA		WA		Période maximale : 4 nuitées		

